



AMIANTE SOUS-SECTION 4

OPÉRATEUR DE CHANTIER



PARTICIPANTS

De 1 à 8 stagiaires maximum



PUBLIC

Tout travailleur susceptible d'intervenir dans un milieu ou sur du matériel amianté



PRÉREQUIS

- Compréhension du français
- Etre médicalement apte au poste de travail prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire



DURÉE

2 jours (14h)



OBJECTIFS

Appliquer la réglementation et connaître les opérations spécifiques avant toutes interventions sur des matériaux pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante



VALIDATION

Attestation de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le participant sera capable :

- De connaître le cadre réglementaire en santé, sécurité et conditions de travail.
- De connaître les méthodes à mettre en œuvre pour protéger / prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.
- De définir et mettre en œuvre une démarche de management de la prévention dans son entreprise.

MÉTHODE

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

MOYENS

- Salle équipée de vidéoprojecteur ou TV écran plat
- Matériel et équipements spécifiques
- Formateurs qualifiés et expérimentés

ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation
Evaluation pratique

DÉLAIS D'ACCÈS

Minimum 24h avant le début de la formation en fonction de nos disponibilités et des exigences relatives au différents financements.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sans contre-indication de la médecine du travail. Il convient de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

COÛT

Tarif à la journée en fonction du lieu de formation. Veuillez vous rapprocher de notre service commercial.



AMIANTE

PROGRAMME

OPÉRATEUR DE CHANTIER

■ OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES AVANT TOUTE INTERVENTION

- Propriétés et caractéristiques de l'amiante et ses effets sur la santé
- La réglementation
- Rôle des représentants du personnel
- La prévention du risque amiante et autres risques afférents
- Les produits et dispositifs susceptible de contenir de l'amiante
- L'alerte au personnel encadrant

■ LES POUSSIÈRES D'AMIANTE

- Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante
- Procédure de conditionnement, d'étiquetage, de stockage
- Evacuation et élimination des déchets amiantés

■ LES PROCÉDURES D'INTERVENTION

- Procédures de décontamination du personnel et des équipements
- Procédure d'entrée et de sortie de zone
- Le rôle des équipements de protection collective
- Le rôle des encadrants
- Les consignes d'hygiène
- Les équipements de protection individuelle
- Durée d'intervention dans une zone confiée

■ MODE OPÉRATOIRE

- Les méthodes de travail et les procédures recommandées
- Adaptation à la protection des travailleurs et de son environnement

■ LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Amiante sous-section 4 - Encadrant de chantier et Technique**
- **Sauveteur Secouriste du Travail**